

**Une voix:** Il n'est pas capable!

**M. Garneau:** J'ai eu l'occasion de me rendre dans sa région il n'y a pas tellement longtemps, où j'ai rencontré à Lethbridge même des dizaines de producteurs de betteraves à sucre . . .

**M. Boudria:** Et à Taber!

● (1420)

**M. Garneau:** . . . et à Taber aussi . . . qui étaient fort préoccupés par ce qui se passait dans la classe agricole. Et s'il y a quelqu'un qui ne semble pas se préoccuper, et pour employer les termes qu'a utilisés le député de Lethbridge-Foothills, qui n'aime pas la classe agricole ou qui ne favorise pas son développement, je voudrais lui rappeler qu'il ferait mieux de s'occuper des producteurs de betteraves à sucre de sa région qui n'ont pas de travail. Cette immense usine qui a l'habitude d'être bourdonnante d'activités à cette époque-ci de l'année: absolument rien! Tout est mort. Rien ne se passe! Et qu'est-ce que les cultivateurs demandent au gouvernement? C'est de prendre position, d'abord de payer les sommes qui leur sont dues à ces cultivateurs, suivant des plans qui étaient connus et approuvés par l'ensemble, non seulement du gouvernement mais qui étaient également reconnus par l'ensemble des producteurs agricoles. Comment se fait-il que *proprio motu* le gouvernement ait décidé de ne pas verser ces subventions-là? C'est une question à laquelle aurait dû répondre le député de Lethbridge-Foothills s'il a tant à cœur les intérêts des producteurs agricoles et en particulier ceux de la betterave à sucre, parce que c'est une des questions qui a été portée à notre attention et qui a été longuement discutée. Une usine, non seulement où les producteurs de betteraves à sucre sont complètement inactifs . . . non seulement ils sont dans une situation financière difficile, mais en plus l'usine qui employait des centaines de personnes n'emploie seulement que quelques unités pour faire l'entretien habituel en période d'hiver. Monsieur le Président, c'est honteux, et je pense que le député de Lethbridge-Foothills (M. Thacker) devrait être la dernière personne à venir porter ou faire les remarques qu'il a faites en cette Chambre. Je crois que le débat d'aujourd'hui est parfaitement justifié, parce qu'en fait, depuis le 1<sup>er</sup> avril, cette Chambre a été saisie d'un rapport qui a été unanimement adopté par l'ensemble de ses députés, et tant parmi les membres réguliers que parmi les membres substitués on retrouve des conservateurs, des libéraux et des néo-démocrates. Par exemple, du côté conservateur, je vois que, parmi les députés qui étaient là, il y avait le député de Cardigan (M. Binns), le député d'Essex-Kent (M. Caldwell), le député de Brandon-Souris (M. Clark), le député de Mégantic-Compton-Stanstead (M. Gérin), le député de Trois-Rivières (M. Vincent), le député de Swift-Current-Maple Creek (M. Wilson), et il y avait le député de Bellechasse (M. Blais) comme membre substitut, donc des gens de toutes les régions, il y en avait beaucoup du parti conservateur, il y en avait du parti néo-démocrate et il y avait également des libéraux. Ce rapport, monsieur le Président, qui a été déposé en cette Chambre le 1<sup>er</sup> avril . . .

**Une voix:** Unanimement.

**M. Garneau:** . . . unanimement adopté par tous les partis en cette Chambre, qu'est-ce qu'il recommandait? Il y avait huit propositions précises qui étaient faites dans ce rapport, et parmi ces propositions, il y en avait qui touchaient à la

### Rapports de comités

question, par exemple, des prêts aux cultivateurs, à ce qu'on appelle les bons, les obligations agricoles, à des conditions particulières pour les investisseurs, ce qu'on appelle en anglais les «Agri-bonds».

Il y avait des propositions concernant la Société de crédit agricole, il y avait des propositions concernant le gain en capital, et j'aurais presque aimé autant parler sur la motion que sur le débat principal parce que cette motion est d'une hypocrisie la plus considérable, monsieur le Président.

**Une voix:** C'est vrai.

**M. Garneau:** Hier, le Président a reconnu que le mot «hypocrisie» n'était pas antiparlementaire, c'est une hypocrisie réellement inacceptable parce qu'au moment où on va suggérer de renvoyer cela à un comité pour étudier l'effet ou l'avantage d'une exemption de \$500,000 sur les gains en capital, on a devant soi une motion qui a été présentée par le ministre des Finances (M. Wilson), sur les voies et moyens, pour nous annoncer qu'une taxe minimum allait être imposée, taxe minimum qui va venir taxer le profit de capital, qui, d'une part, a été exempté par le Budget du 23 mai. Le 23 mai, on annonce, avec grands renforts de publicité, et les députés conservateurs ont dit: Voilà une promesse électorale réalisée: \$500,000 d'exemptions pour les cultivateurs qui vendent leurs fermes. Monsieur le Président, d'abord, on a réalisé un peu plus tard que les \$500,000 n'étaient pas uniquement pour les cultivateurs, mais pour tout le monde, de telle sorte qu'un fermier qui est en opération, qui a 30 ans et qui entend vendre sa ferme lorsqu'il aura atteint 65 ans, il va avoir des opérations financières comme n'importe quel autre travailleurs, il peut faire des gains en capital sur des placements qu'il aura faits, et une fois qu'il aura atteint l'âge de 65 ans, quand il va vendre sa ferme, s'il a déjà pris son \$500,000 de gains en capital, il n'aura pas d'exemption, comme nos collègues d'en face ont essayé de nous le faire coller pendant tout le débat sur le discours du Budget, et qui plus est, avec l'annonce qui nous a été faite par le ministre des Finances à la Chambre il y a peu de temps. D'ailleurs, je suggérerais en passant aux cultivateurs qui veulent vendre leur ferme, qu'ils vendent tout de suite, avant le 31 décembre, parce que s'ils la vendent avant le 31 décembre et qu'ils ont un profit de capital, ils ne seront pas taxés du tout, mais s'ils la vendent le 1<sup>er</sup> janvier, il va y avoir une taxe imposée, la taxe minimum de 12.5 p. 100.

**Une voix:** C'est honteux!

**M. Garneau:** Ils vont donner un avantage fiscal par la porte d'en avant pour venir le chercher par la porte d'en arrière. Alors, monsieur le Président, quand on nous dit qu'on va avantager les cultivateurs, ou encore quand le député de Lethbridge-Foothills vient nous dire qu'il faudrait réétudier ce document-là pour voir s'il n'y aurait pas avantage à donner \$500,000 de gains en capital . . .

**Une voix:** Au lieu de \$400,000.

**M. Garneau:** . . . Au lieu de \$400,000, ce qui est indiqué dans le rapport, je trouve cela complètement ridicule, et je trouve que c'est une façon que le gouvernement conservateur, par la voix de son estafette de Lethbridge-Foothills, c'est une façon que le gouvernement veut employer pour mettre sous le tapis ce rapport qui a été adopté à l'unanimité par les députés conservateurs.